

# la justice sociale et solidarité sans frontières

La journée internationale des travailleuses et travailleurs est chaque année l'occasion de rappeler que les forces représentatives du monde du travail, syndicats et partis, fondent leur action sur une solidarité et une justice sociale internationalistes.

Aujourd'hui, et particulièrement en Suisse, la solidarité est mise à mal. Les xénophobes et les racistes sont à l'œuvre. Leurs discours populistes font même des ravages chez celles et ceux qui devraient en être les plus éloigné-e-s. En divisant les salarié-e-s, en les montant les un-e-s contre les autres, en réveillant leurs égoïsmes, les milieux de droite et d'extrême droite servent au mieux le patronat et le système économique capitaliste, dont les oripeaux soi-disant « néo-libéraux » sont de fait le retour à une exploitation datant du début du capitalisme.

Les profits des entreprises ne servent même plus aux investissements. L'injuste répartition des richesses a pour fonction l'exaltation de l'individualisme.

La course au profit de quelques uns utilise comme champ de bataille la privatisation des services publics afin de générer de nouveaux marchés, et évidemment pas d'être au service des citoyens.

La barbarie économique s'accompagne d'un repli sur soi et sur de soi-disant « valeurs », qui sont en fait rétrogrades. Au nom d'une identité suisse qui n'a jamais existé, on exclut tout ce qui serait en marge de cette identité.

Ce sont en premier lieu les étrangers-ères qui en font les frais. Le durcissement des lois sur l'asile, sur les étrangers font partie d'une vaste manœuvre visant à éliminer tout ce qui ne correspond pas au paysage dominant. Ces attaques ont malheureusement un écho aussi dans les milieux dont nous sommes issus.

Devant la difficulté des ripostes collectives, nombre de travailleuses et travailleurs

écoutent les explications les plus simplistes tenant à faire croire que leurs problèmes viennent de la présence des « autres ».

Nous réaffirmons avec solennité que les forces représentatives du monde du travail, syndicats et partis présents au 1er mai, pensent au contraire que toute division entre nous fait la force de ceux que nous combattons, que nous devons être et sommes toutes et tous solidaires, hommes et femmes, chômeuses et salarié-e-s, Suisses, étrangers-ères, réfugié-e-s, sans papiers, frontaliers-ères.

Nous ne pouvons pas accepter les discours populistes, ces discours qui prétendent qu'il faut se protéger les uns contre les autres.

Il n'y a qu'une seule condition à notre lutte, une seule solution pour réussir, c'est la solidarité et l'unité sans faille, sans hésitation, sans restriction de pensée.

Non, il n'y a pas trop d'étrangers-ères à Genève, il n'y a pas trop de réfugié-e-s, ni de sans papiers, il n'y a pas trop de frontaliers-ères parce que nous sommes tous des enfants ou des petits-enfants d'étrangers-ères, car nous sommes toutes et tous concitoyen-ne-s dans le mouvement ouvrier.

**Il n'y a qu'une seule condition à notre lutte, une seule solution pour réussir, c'est la solidarité et l'unité sans faille, sans hésitation, sans restriction de pensée.**

- **Pour la régularisation de l'ensemble des sans papiers**
- **Pour une réelle égalité entre femmes et hommes**
- **Pour un droit du travail qui protège l'ensemble des salarié-e-s**
- **Contre toute atteinte aux droits des chômeuses et chômeurs**
- **Contre le démantèlement des services publics**

# manifestons

# 2005

journée revendicative internationale  
des travailleuses et travailleurs

# 1<sup>er</sup> mai

# justice sociale et solidarité sans frontières

**dimanche** 1<sup>er</sup> mai 2005

- 11 h **à la Pierre**, monument à la mémoire du 9 novembre 1932, plaine Plainpalais, allocutions et apéritif offert
- 16 h départ du **cortège** du boulevard James-Fazy empruntant Place des XXII cantons, rue de Chantepoulet, rue du Mont-Blanc, pont du Mont-Blanc, Place du Port, Place Longemalle, rues Basses, rue de la Corratierie, Place Neuve, puis finalement parc des Bastions
- 17 h au parc des Bastions, allocutions des syndicats et partis politiques
- balades pour les enfants sur les ânes de Bonaventure, manège
  - dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 40 stands
  - dès 12h sur grand écran, en continu, les DVD de *Congédiez le patron et Dénonciation des NEM* (non entrée en matière sur les demandes d'asile)
  - à la tombée de la nuit, le cinéma Spoutnik projetera le film *The yes men* qui relate l'histoire d'un petit groupe d'activistes opposés au libéralisme

Comité d'organisation des manifestations du 1er mai (022 731 84 30 info@cgas.ch), constitué par la Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, Parti du Travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Les Verts; soutenus par Association de soutien aux combattants des Brigades internationales, Association Maison Populaire de Genève, AVIVO Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités, Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève, Collectif 14 juin, Comité Amérique centrale, Equité - syndicat de travailleuses et travailleurs précaires auprès des organisations internationales, les communistes, Organisation socialiste libertaire Genève, ¿Dónde Están?, Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève

## En attendant le 1<sup>er</sup> mai,

**Les votations du 24 avril 2005 portent, à l'exception des deux initiatives « J'y vis, J'y vote », sur des projets issus de la majorité politique actuelle et liés au budget 2005 ou à la privatisation de services publics (référendum TPG).**

**La majorité de ces objets visent des catégories de la population déjà socialement fragilisées ou font reposer le redressement des finances cantonales sur les classes populaires et moyennes par la réintroduction de la progression à froid.**

### **OUI aux deux initiatives « J'y vis, J'y vote »**

pour le droit de vote communal aux personnes d'origine étrangère **domiciliées depuis un certain temps à Genève**, et surtout pour leurs droits de vote et d'éligibilité - droits qui sont à notre avis indissociables.

**La situation actuelle exclut de la démocratie locale 40% de la population, cela doit changer!**

C'est possible: les cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud ont déjà adopté ces nouveaux droits.

### **NON au retour de la progression à froid**

Les deux lois fiscales visent à une augmentation provisoire de l'impôt sur la fortune et de l'impôt sur le revenu, en recourant au mécanisme dit de la «progression à froid».

Les deux lois mises en votation populaire atténuent ce principe et prévoient un échelonnement dans le temps de l'indexation des montants déterminants pour le barème d'impôt et des déductions.

L'acceptation de ces lois aura pour résultat qu'à revenu réel égal, **certains contribuables vont passer à un taux d'imposition supérieur. Ces mesures pénalisent surtout les petits et les moyens revenus...**

Il est certes important d'y remédier mais pas en épargnant les plus hauts revenus!

### **NON à la privatisation rampante des (TPG)**

Contre l'avis unanime du Conseil d'Etat, l'Entente bourgeoise du Grand Conseil, alliée à l'UDC, a voté une loi supprimant la limite maximale de 10 % de sous-traitance des TPG.

Ainsi plus rien n'empêchera la direction de cette entreprise publique de privatiser les lignes, l'entretien des véhicules, le contrôle et la gestion du réseau. La qualité et la sécurité seront en danger, tous les voyageurs sont concernés!

**Rappelons-nous l'exemple désastreux des chemins de fer britanniques, qui a conduit à leur «re-nationalisation» pour rétablir le service public.**

Seule une entreprise publique peut garantir une desserte optimale de l'ensemble du réseau sans tenir compte de la situation géographique, du taux de fréquentation et de l'intérêt commercial.

L'égalité de traitement pour l'ensemble de la population est en jeu !

### **NON au saccage des droits des chômeuses et chômeurs !**

Genève, avec ses 22'000 demandeurs d'emploi, a toujours le taux de chômage le plus élevé de Suisse en raison d'une économie insuffisamment diversifiée et d'une situation géographique excentrée.

## n'oubliez pas de voter le 24 avril 2005

C'est pour cela que Genève a mis sur pied un dispositif qui permet aux chômeuses en fin de droit fédéral d'obtenir un emploi, durant en général une année, auprès d'une collectivité publique ou d'une institution à but non-lucratif. Cela garantit aux personnes concernées - après deux ans de chômage - un emploi et un salaire.

**Les emplois temporaires cantonaux (ETC) sont d'une importance vitale pour certaines personnes au chômage car ils contribuent à leur réinsertion.**

Aujourd'hui la droite et une partie du patronat remettent en cause les ETC par une réduction de leur durée maximale à six mois.

**La ratification de cette loi supprimera la possibilité d'obtenir un nouveau délai cadre auprès de l'assurance-chômage fédérale.**

Ainsi, ce sont les mêmes qui licencient et sont responsables du chômage, et qui s'en prennent aux droits des chômeuses et des chômeurs, en coupant leurs possibilités d'emploi et en les contraignant à l'assistance publique. Inacceptable!

### **NON à la baisse de 13 % des prestations complémentaires des personnes invalides**

Actuellement, la rente d'invalidité fédérale maximale est de Fr. 2'150. Ce montant ne couvre pas les besoins et ne permet pas de vivre à Genève.

Dès lors, ceux qui ne disposent pas d'un deuxième pilier significatif doivent demander à l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées) les prestations complémentaires fédérales et cantonales.

Ainsi, les prestations complémentaires fédérales assurant un revenu minimum tellement bas (Fr. 1'470.- par mois pour une personne seule, plus le loyer dans certaines limites et l'assurance maladie de base), le canton complète ce revenu jusqu'à Fr. 2'250.- par mois.

**Le Conseil d'Etat, et la droite parlementaire veulent amputer ce montant de Fr. 293.50 par mois, soit 13% de moins. Il est inadmissible de s'en prendre aux plus défavorisés**

Ce sont près de 9000 personnes invalides du canton qui subiront une diminution de 13% du minimum vital.

### **NON au transfert vers les communes d'une partie du financement des prestations complémentaires**

La nouvelle loi veut faire participer les communes au financement des prestations complémentaires AVS et AI à hauteur de 45 millions pour l'année 2005.

**C'est une rupture abrupte et unilatérale de la répartition des tâches et compétences entre l'Etat et les communes!**

Le transfert de charges proposé aura des conséquences néfastes pour les communes «pauvres», parce qu'aucune mesure d'accompagnement n'a été prévue.

De plus, le système actuel de répartition des charges entre les communes (péréquation intercommunale) ne garantit pas un partage solidaire de ces nouvelles dépenses entre les communes riches et les autres communes.

Ce transfert obligera les communes à couper dans leurs prestations ou à augmenter leurs impôts via les centimes additionnels ...